



Quatre nouveaux conseillers électoraux, dont deux sont nommés par arrêté présidentiel le 14 juillet 2014, ont prêté serment vendredi à la Cour de cassation à Port-au-Prince (route de Frères), a observé sur place Haiti Press Network.

Il s'agit de Yolette Mengual (nouvelle représentante du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire), de Max Mathurin (nouveau représentant du Parlement), et de Léopold Berlangier et Néhémie Joseph respectivement représentant du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et du Parlement. Ces deux derniers ont refusé de prêter serment récemment.

« Je jure d'appliquer et de faire appliquer les dispositions de la loi électorale, et de m'acquitter de ma tâche avec dignité, indépendance, impartialité et patriotisme », ont répété, à tour de rôle, chacun d'eux, en présence des témoins dont les juges de la Cour.

Le Conseil électoral provisoire (CEP) – troisième institution électorale formée en vue d'organiser des élections depuis l'arrivée de Michel Joseph Martelly à la tête du pays en mai 2011 –, qui fonctionnait depuis le 9 mai dernier avec sept membres sur neuf, est maintenant complet.

Yolette Mengual remplace au CEP l'ancienne conseillère Marie Floréal Duclervil tandis que Max Mathurin, ancien président du Conseil électoral provisoire sous le gouvernement de transition de Gérard Latortue (2004-2006), remplace Marie Clunie Dumay Miracles, qui représentait le Parlement avec Pierre Simon Georges.

Léopold Berlangier, qui exigeait un CEP complet, et Néhémie Joseph, qui, lui, demandait au Sénat de confirmer sa présence, ont tous deux refusé de prêter serment en mai dernier aux côtés de leurs collègues nommés par arrêté présidentiel en date du 6 mai.

Après leur prestation de serment, les nouveaux conseillers électoraux doivent être installés à leur poste le lundi 21 juillet au CEP.

L'actuel président du conseil électoral Me Frizto Canton et les conseillers Applys Félix et Pierre Simon Georges ont assisté à la cérémonie de prestation de serment des quatre nouveaux membres de l'institution, qui s'engage à organiser des élections à la fin de l'année 2014.

Sylvestre Fils Dorcilus